



Conditions de travail ici en Belgique pour les plus pauvres !

Mouvement Luttes Solidarités Travail

www.mouvement-LST.org

Fascicule introductif - Février 2005

Luttes Solidarités Travail (LST) est un mouvement d'éducation permanente et de lutte contre ce qui produit la pauvreté. Notre association est avant tout composée de personnes et de familles qui se réunissent régulièrement depuis plusieurs années pour réfléchir à leur situation et pour trouver ensemble des solutions. D'autres personnes impliquées dans des réalités diverses rejoignent cette démarche en solidarité productrice d'actions et de changements. Nous ne sommes pas liés à un parti politique et notre mouvement est pluraliste.

Depuis le début des années '90, nous menons un travail dans le cadre du *Rapport Général sur la Pauvreté* (RGP). A travers ce travail, nous exprimons, au niveau de différents lieux de décision de notre pays, non seulement les luttes que nous portons au quotidien mais aussi une série de propositions concernant la lutte contre la pauvreté et la recherche d'une sécurité d'existence pour tous les citoyens, l'accès pour tous aux droits élémentaires tels que le logement, la santé, l'éducation, la possibilité de vivre en famille, etc.

Afin d'introduire la question des conditions de travail qui nous intéresse ici, nous proposons la lecture de 2 textes, tous deux issus du RGP paru en 1994 :

1. Un **témoignage**, celui de Monsieur R. de Tubize
2. Une **réflexion générale**

Histoire de R.

R. émarge au CPAS depuis 2 ans. Il a eu d'énormes difficultés à aller au CPAS pour demander à 48 ans s'il avait droit à une aide financière. Mais n'ayant plus d'argent, il ne pouvait faire autrement et il a dû dépasser ce qu'il qualifie ses hontes, honte d'être pauvre et de demander de l'argent pour pouvoir vivre. D'autant plus qu'il n'a pas choisi cette situation mais que la vie et la société ont choisi pour lui. Il ne s'est jamais retrouvé dans cette situation de pauvreté au cours de son existence.

Il a commencé à travailler à 14 ans. Il a quitté les bancs de l'école pour la chaleur des hauts fourneaux d'une entreprise sidérurgique. Il y est resté pendant 24 ans. Le travail pénible et dur il l'a affronté. Le "monstre", comme il qualifie son entreprise, produisait de l'acier mais aussi des blessés et même des morts. Son travail lui a permis de mener une vie décente durant de nombreuses années. Il s'est marié et a deux enfants. Sa femme travaillait irrégulièrement, elle faisait des ménages. Il a acheté une maison et il a souhaité que ses enfants puissent faire des études pour "faire un travail sans se salir les mains" L'entreprise a connu de nombreuses restructurations, mais son jeune âge lui a permis à diverses reprises d'être épargné. Au cours des plans de restructuration, il a suivi des formations. Il s'est battu aussi au cours de cette période pour garder l'emploi.

La solidarité dans le travail et pour le travail, il l'a vécue jusqu'au jour où celle-ci n'a pas été aussi forte que l'ampleur de la crise de son entreprise. Il a été licencié et il "s'est inscrit au chômage". "Quand on a été habitué à travailler toute sa vie, c'est dur de rester sans rien faire". Mais toute la région est sinistrée et elle ne produit plus que du chômage. Son revenu de remplacement ne lui permet plus de vivre comme avant et sa femme ne travaille plus. Avec son statut de cohabitant, ses allocations de chômage s'amoinissent. Ni ses amis, ni sa famille, ni le FOREM n'arrivent à lui proposer un emploi. Après quelques années de

chômage, on lui dit que s'il ne trouve pas un emploi on va "l'exclure du chômage". Pour les employeurs, il est trop vieux et pas assez qualifié. On lui fait de nombreuses remarques parce qu'il s'occupe dans sa maison. "Lorsqu'on est au chômage, on ne peut rien faire. On doit rester devant sa télévision. Mais moi je ne sais pas rester sans rien faire". Un jour on lui a suspendu les allocations de chômage pour chômage anormalement long. Il était alors sans revenu et après quelques semaines et de nombreuses hésitations, il est allé au CPAS. Sa vie a basculé. Il a travaillé pour échapper à la misère, mais en l'absence de travail, la misère l'a rattrapé.

Récit de vie construit avec Monsieur R. à Tubize, 1994.
(Rapport Général sur la Pauvreté, pp. 156-157, encadré)

Une place digne pour toutes les familles

"Nos sociétés produisent tant de richesses à tous les niveaux mais aussi énormément d'injustices, d'exploitations des plus faibles et de pauvretés. Nous sommes très souvent au bas de "l'échelle sociale" et les places qui nous sont réservées sont les plus pénibles. Nous devons vivre dans des logements souvent inadaptés, parfois même nous nous retrouvons sans logement. Nous devons subir l'angoisse des placements de nos enfants, la peur des huissiers, des pressions de toute sorte. La plupart d'entre nous sont sans travail, et quand ils en trouvent, c'est généralement pour des travaux pénibles, peu payés et parfois non déclarés. Nous ne savons pas de quoi sera fait le lendemain. Ces conditions de vie imposées aux citoyens les plus pauvres sont indignes pour une société qui prétend vivre une démocratie politique. De plus en plus, les tendances qui se précisent actuellement produiront de plus en plus de pauvreté demain et une exploitation extrême et légalisée des plus pauvres. Ne voit-on pas par exemple, les législations en matière de chômage et de minimex imposer aux allocataires sociaux privés d'emploi depuis plusieurs années, une sorte de travail forcé qui les place dans une exploitation dangereuse. A qui profiteront les coûts horaires avantageux, déductibles fiscalement pour ceux qui utiliseront la main d'œuvre des ALE (Agences locales pour l'Emploi) dans lesquelles seront obligés de s'inscrire les allocataires sociaux de plus de deux ans ? Dans un tel système les plus riches paieront effectivement parfois moins de 100 francs par heure grâce à la déduction fiscale. De plus malgré nous, nous contribuerons, par ces pratiques à favoriser les tendances actuelles qui veulent faire baisser les salaires du travail. Malgré nous, nous serons opposés aujourd'hui à ceux qui nous rejoindront peut-être demain dans les zones de misère. Si c'est cela "la place" qu'on prépare pour les plus pauvres, nous la refusons. Comme nous refusons également les idées véhiculées qui veulent nous rendre responsables des difficultés économiques de la nation ou du déficit de la sécurité sociale. Le résultat de telles idées se traduit par les exclusions des droits au chômage et au minimex. Mais également par la pression exercée sur les revenus des travailleurs au nom de la compétitivité. Tout cela augmentant pour les plus faibles l'insécurité d'existence.

Nous savons par expérience qu'à partir des zones de misère dans lesquelles nous devons vivre, notre dignité se façonne dans les luttes. Nous sommes les premiers à lutter quotidiennement contre la pauvreté. A travers des démarches pour obtenir un droit qui nous est refusé, dans la recherche presque permanente d'un logement, dans les recherches pour trouver "un vrai travail" avec un "vrai contrat", par des démarches pour que nos enfants soient acceptés dans les écoles, pour d'autres c'est à travers la recherche d'un abri et d'un morceau de pain qui permettra de survivre... Cette lutte contre la misère, que nous menons en permanence, porte aussi ses solidarités. Combien d'entre nous n'ont-ils pas hébergé des proches et d'autres qui se trouvaient à la rue. Souvent, au risque d'être pénalisé vu les législations sur la "cohabitation" pour les allocataires sociaux, ou pour d'autres, au risque de mettre en péril le minimum de "sécurité" qu'ils venaient de retrouver.

Combien de fois certains d'entre-nous ont dit "Nous luttons pour que nos enfants ne connaissent pas les mêmes difficultés que nous", ou encore "Nous luttons pour que les choses changent et que d'autres ne vivent pas ce qu'on a dû subir". Par ces luttes, ces solidarités, ce refus de la misère qui continue à détruire, nous construirons une place digne pour toutes les familles, pour toute personne. Cela ne sera possible que si l'ensemble de la société peut entendre et reconnaître nos luttes et qu'elle décide de fonder son développement sur des valeurs de solidarité et de justice plutôt que sur celles du profit effréné et sur l'exploitation de l'homme".

Intervention de Luc Lefèbre, représentant de Lutttes Solidarités Travail au Rassemblement organisé à Gand le 10 avril 1994 "Een waardige plaats voor alle gezinnen in de samenleving".
(Rapport Général sur la Pauvreté, p. 152, encadré)

On pourrait se demander si ces questions sont encore d'actualité. La réponse est « Oui ! », comme nous l'avons rappelé le 17 octobre passé à l'occasion de la Journée internationale du refus de la misère.

Les familles et les personnes qui se rassemblent dans le mouvement LST insistent pour que cette Journée Mondiale du Refus de la Misère, soit un temps fort où des engagements solides se prennent. Il y a dix ans, le Rapport Général sur la Pauvreté, commandé par le gouvernement fédéral permettait la création d'un dialogue entre les plus pauvres rassemblés dans leurs associations et différentes composantes de la société. Pour la première fois, administrations, professionnels de l'aide sociale, personnes parmi les plus pauvres au sein des associations dans lesquelles elles se rassemblent, se retrouvaient associés pour un débat, un dialogue qui a duré plus de deux ans.

« Ce rapport n'est pas un rapport sur la situation d'une minorité. Il propose d'avancer dans la réalisation des Droits de l'Homme à partir de l'expérience des plus pauvres prise comme mesure des avancées pour tous. » (Rapport Général sur la Pauvreté, p. 398)

Ce projet était soutenu et développé par le Gouvernement Dehaene dans le cadre des objectifs politiques « pour une société solidaire ». Les travaux étaient coordonnés par la Fondation Roi Baudouin en partenariat avec des associations créées de longue date au départ des luttes et des résistances à la misère des plus pauvres.

Pour prolonger ce travail, poussé par les associations ayant participé au RGP, le Gouvernement a institué le « Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale » au sein du Centre pour l'Égalité des Chances, chargé de poursuivre ce dialogue. Cette démarche est co-gérée par l'administration et le groupe d'associations ayant initié la démarche.

À l'occasion de ces dix ans, le Gouvernement Fédéral prépare un événement avec le Ministre de l'intégration sociale. Il y associe le "Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale" du Centre pour l'Égalité des Chances et divers partenaires.

Mais une autre tendance est en route, celle de la mondialisation, du capitalisme à outrance, de l'Europe économique, de la chasse au chômeur, de l'activation, de la mise au travail « à tout prix »,... Cette tendance ne conçoit pas la lutte contre la pauvreté comme une démarche de libération individuelle et collective, une démarche de promotion des plus pauvres. Ce qui l'arrange, c'est de (ré)inclure les plus pauvres, à bas prix, dans le système économique. Cette tendance pèse énormément dans les décisions politiques, y compris en matière de lutte contre la pauvreté. Aujourd'hui on parle plus de « société solidaire » mais bien de « société d'intégration », « d'inclusion ».

Nous craignons donc qu'une telle évaluation, après 10 ans d'existence du Rapport, soit l'occasion de l'enterrement de la lutte contre la pauvreté.

Au contraire, il nous semble important pour l'ensemble de notre société de se replonger dans le contenu de ce dialogue avec les plus pauvres. Pourquoi pas une nouvelle publication de ce Rapport Général sur la Pauvreté et une large diffusion ? (Version électronique consultable via le site de LST : www.mouvement-lst.org).

L'expression des plus pauvres y est forte et claire :

- Mettant en évidence des rapports d'exploitation extrêmes, une utilisation des plus pauvres dans des mécanismes d'appauvrissement de l'ensemble du monde du travail qui génèrent la grande pauvreté.
- Mettant en évidence les difficultés pour construire un droit à la famille, un droit à un vrai revenu, un droit au logement, un accès aux soins de santé, ... un droit à la dignité.

Les questions abordées en 1994-95 dans ce rapport interpellent de manière aigues les réalités de 2004. Tant les acteurs politiques, que les responsables des administrations et des syndicats ; ou encore les services associatifs ou publics et Monsieur et Madame « tout le monde », trouveront un intérêt à entrer dans ce dialogue avec les plus pauvres initié par la démarche du RGP.

Depuis 1994 les associations partenaires du Rapport Général sur la Pauvreté travaillent dans le cadre des structures mises en place au niveau Fédéral pour assurer une suite à ce dialogue. Ces associations développent une vigilance permanente pour tenter de faire évoluer les diverses actions de lutttes contre la pauvreté dans l'intérêt réel des plus pauvres.

Dix ans plus tard, qu'en est-il ? Nous savons donc que sous de nombreux aspects ce Rapport Général est dérangeant pour certains. Malgré toute sa pertinence face à l'évolution actuelle de notre société nous pensons que certains préfèrent l'enterrer. Un 10ème anniversaire ferait sans doute bien l'affaire. Nous voulons donc que ce rapport et son contenu restent présents dans les agendas politiques et dans les endroits où se construit l'avenir de nos sociétés. C'est dans cette perspective que nous demandons à Madame Vienne, Ministre en Région Wallonne, de soutenir cette mobilisation autour du RGP et de son suivi.

« Lutter contre la pauvreté ne consiste pas uniquement à chercher des solutions pour les pauvres, mais à trouver des avancées pour l'ensemble de la société...Partir des pauvres et de la dynamique de leur lutte contre la pauvreté, c'est utiliser la pauvreté comme catalyseur de nos sociétés, comme un moyen de penser leur évolution, de vérifier les programmes, projets et propositions. » (Rapport Général sur la Pauvreté, p. 395)